



Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex
<http://www.dgfip.cgt.fr/31> // ● cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr ●

Toulouse, le 7 février 2019

Jeudi 7 février 2019 sera dans le département de la Haute-Garonne le 8ème jour de blocage au centre des Finances publiques de la Cité administrative et sur le site des Carmes, qui héberge 3 plateformes téléphoniques. Les mardi et jeudi, d'autres sites sont également en grève : Saint Gaudens, Muret, Mirail, Rangueil, Colomiers. Ce mouvement, inédit depuis 20 ans à ce niveau de mobilisation, est destiné à empêcher la dislocation programmée de la direction générale des Finances publique et notamment :

- la suppression de 20 000 emplois d'ici la fin du quinquennat
- la perte de 20 % de pouvoir d'achat de puis l'an 2000, ce qui revient à ce qu'un agent travail cinq jours par semaine et n'est payé que quatre.
- externalisation de missions : plan cadastral à l'Institut géographique national, recouvrement de l'impôt sur le revenu par les entreprises, paiements en espèce privatisé (potentiellement à la Poste, chez les buralistes ...)
- poursuite de la disparition des trésoreries de proximité, avec l'objectif d'une seule par intercommunalité. Remplacement de ces services par un accueil dans des Maisons de service au public ou le service sera rendu par des personnels territoriaux, services civiques ...
- « déconcentration de proximité », ce qui signifie transfert envisagé de plateformes d'appels de Toulouse vers Muret ou Saint Gaudens.
- généralisation de l'accueil sur rendez-vous (soit plus aucune possibilité de réception quotidienne des usagers)

Pour le moment, le préavis de grève national déposé en décembre n'a donné lieu à l'ouverture d'aucune négociation. Localement, le directeur régional s'est pour le moment déplacé sur deux sites en grève, sans convaincre les collègues ni apporter pour le moment de réponses concrètes aux revendications qui relèvent de sa responsabilité. Aussi, ce jour, les 6 des 7 sites cités ci-dessus seront bloqués par les personnels en grève, appuyés par l'intersyndicale locale CGT, Solidaires, FO, CFDT.

A l'heure où il est question d'en finir avec la séparation ordonnateur-comptable (qui est garante du contrôle des recette et dépenses de l'État et des collectivités locales) et le basculement en agence comptable proposé aux 500 plus grosses collectivités (avec détachement d'office des personnels de la DGFIP), à l'heure où la question de la justice fiscale monte dans le pays et que des milliards d'euros continuent à fuir frauduleusement le budget de l'État, la saignée de notre administration n'est plus tolérable ! Il est urgent de ne plus agir que sur la diminution de la dépense mais de donner à l'administration fiscale les moyens humains et juridiques de financer les besoins de la population.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions.

Contacts Presse :

Jean-Marc SERVEL 06 81 60 89 03
Estelle MOLLO-GENE 06 19 69 66 37